

D'un « espace de projet » à un « projet d'espace de recherche » par Bernard Hubert

Chef du département Systèmes agraires et Développement (SAD) de l'INRA

Voilà bien l'enjeu qui nous est proposé pour cette nouvelle année ! Après quinze années d'existence, le SAD est confronté à la question de son intégration au sein du dispositif institutionnel de l'INRA, dans un secteur scientifique nouvellement créé par la Direction générale en cohérence avec l'organisation générale de l'INRA.

En 1994, nous nous étions donnés cette année 1995 pour faire le point sur nos démarches, sur les objets que nous avons identifiés puis construits, souvent de manière hybride, à l'aide de cadres théoriques et de méthodologies empruntés à la fois, aux sciences de la Nature, des Techniques et de l'Homme et de la Société et appuyés pour l'essentiel sur des recherches conduites sur le terrain. Jacques Poly [alors président-directeur général de l'INRA] nous avait ouvert, en 1979, « un espace de projet » pour mettre en place de nouvelles recherches centrées sur le « système famille-exploitation », perdu de vue à la suite des générations successives de disciplines qui ont marqué les sciences du vivant depuis un demi-siècle ; les « techniques » constituaient ainsi pour la plupart d'entre nous le point focal des relations entre les hommes et le vivant. Avec une grande liberté, nous avons élargi notre regard aux relations qu'entretiennent les exploitations avec

leur milieu environnant social, économique et écologique : territoire, filière, questions d'« environnement », produits de qualité, sont devenus des mots clés du SAD ; cet élargissement s'est accompagné de celui de nos champs de compétences disciplinaires : écologie, géographie, socio-anthropologie, ont ainsi rejoint le « trépied » fondateur de l'agronomie, de la zootechnie et de l'économie. Cet élargissement n'est-il pas en fait générateur d'un changement de nature de nos « fondamentaux » ?

Nous avons bien choisi de construire des objets de recherche rendant compte de situations complexes, sans chercher à les réduire *a priori* à partir des éclairages des disciplines constituées. Avons-nous alors produit nos propres paradigmes, des cadres théoriques pertinents et des corpus méthodologiques originaux pour aborder de tels objets ? Avons-nous ainsi contribué à un certain renouvellement de nos disciplines d'origine, voire identifié un champ disciplinaire original ? Ces questions fondées sur l'analyse approfondie de nos productions et de nos procédures de travail en interdisciplinarité, confrontée à des points de vue « extérieurs » à l'occasion des évaluations collectives, devaient nous permettre d'élaborer un nouveau « Plan à cinq ans » pour 1996.

Mais nous voici placés dans un nouveau contexte : l'Institut met en place un nouveau secteur dont il attend une pertinence dans le cadre de la nécessaire réconfiguration de la Recherche agronomique, directement concernée par une remise en cause des fonctions jusqu'ici dévolues aux activités agricoles dans une société en cours de recomposition sociale et économique. Les questions évoquées, en interne en quelque sorte, au paragraphe précédent, doivent maintenant être traitées dans cette nouvelle configuration : notre projet doit être structurant dans le cadre d'un schéma directeur pour un nouveau secteur ; ce n'est sûrement pas le même que celui que nous aurions élaboré seuls !

Nous devons identifier clairement nos champs de compétences, leur spécificité et leur contribution aux priorités de l'établissement, en affichant les questions de recherche qui permettront de produire des connaissances pertinentes sur les problèmes du changement technique, de la gestion de l'espace rural, de la qualité des produits, c'est à dire d'un développement agricole et rural qui peut de moins en moins se concevoir indépendamment des transformations globales

de la société ouest-européenne, du poids des cultures urbaines, des recomposition industrielles des échanges internationaux, de la crise « environnementale », des phénomènes écologiques et économiques qui touchent la planète dans son ensemble. Penser globalement les problèmes, leurs conditions et processus d'émergence, pour les anticiper et agir avec pertinence localement. Cela conduit à travailler sous les formes d'organisation et de coordination des acteurs concernés et sur leurs capacités. Cela conduit à travailler sur les formes d'organisation et de coordination des acteurs concernés et sur leurs capacités, individuelles et collectives, à s'adapter à ces recompositions, à les percevoir et à s'impliquer dans les changements techniques nécessaires dans un contexte où l'incertitude ne peut plus se réduire à l'aide de quelques recettes. [...]

Editorial du *Sadoscope* de décembre 1994-janvier 1995, n° 73.